
Les énergies renouvelables (EnR)

[Imprimer](#)

Les EnR de quoi parle-t'on ?

EnR est un acronyme qui signifie énergies renouvelables.

Les énergies sont dites renouvelables lorsque qu'elles se régénèrent plus vite qu'elles ne sont consommées.

Le pétrole, le gaz ou le charbon ne sont pas considérés comme renouvelables car ils résultent d'une transformation de la matière organique à l'échelle des temps géologiques, et non du temps humain.

Ce sont des énergies de stock, les énergies de flux que sont les EnR, y compris le bois-énergie qui est renouvelable, si et seulement si il est issu d'une exploitation durable, ce qui exclut le bois-énergie provenant de la déforestation.

Elles présentent différentes particularités, dont une grande diversité de nature, d'état physique, de productible.

Les EnR se présentent en effet généralement :

- à l'état solide, liquide ou gazeux
- sous forme de chaleur, de bio-carburant ou, de plus en plus, d'électricité

De quelles énergies s'agit-il ?

- Solaire thermique et photovoltaïque
- Éolien
- Biocarburants
- Hydraulique
- Bois-énergie
- Méthanisation
- Géothermie
- Pompes à chaleur

-
- Energies marines renouvelables*

**voir chapitre spécifique plus loin*

Image

Données clés

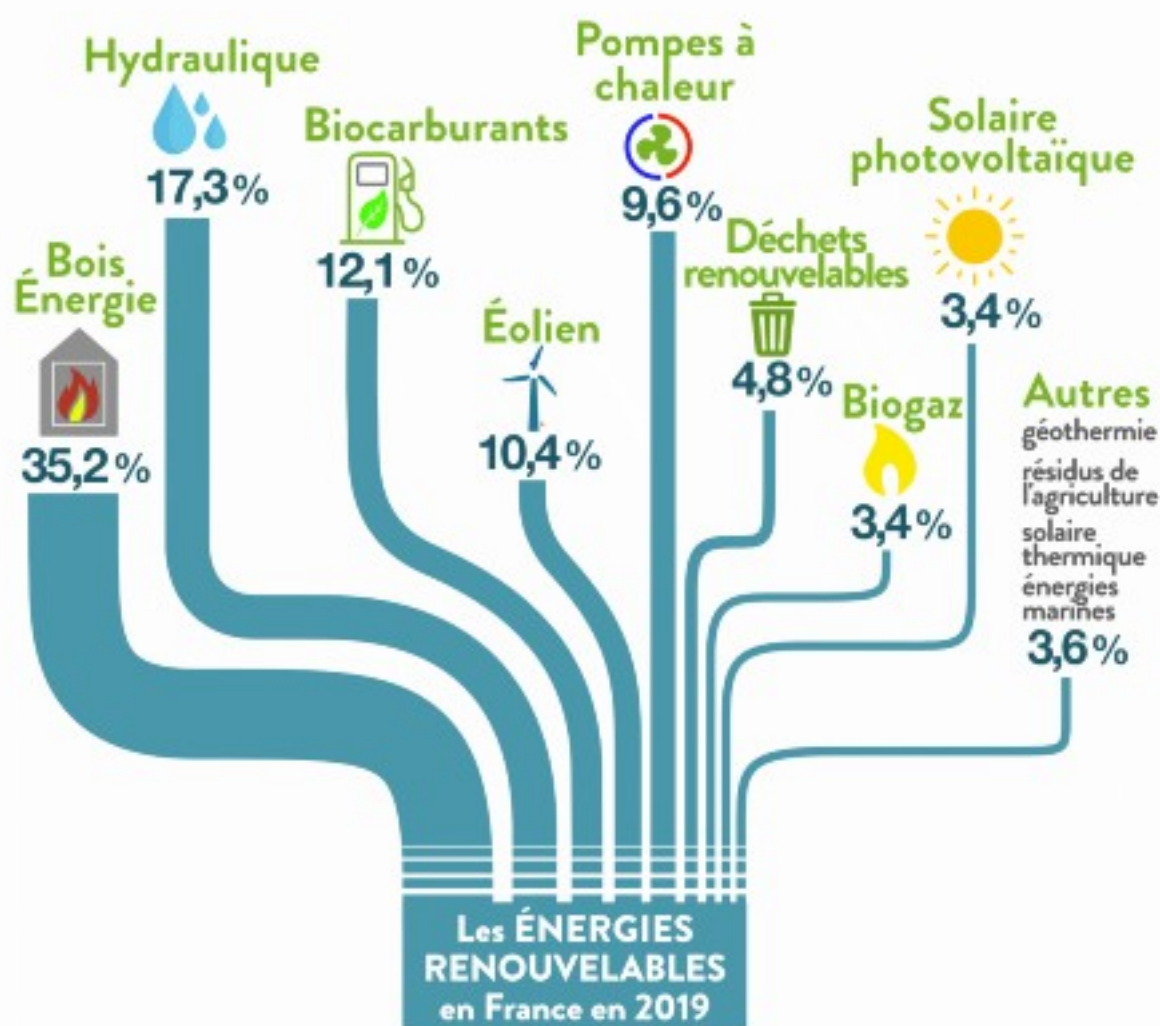
Énergies renouvelables

17,2 %

Part des EnR* dans la
consommation finale
brute d'énergie en
France en 2019

+ 84 %

Évolution des EnR*
de 1990 à 2019
en France métropolitaine



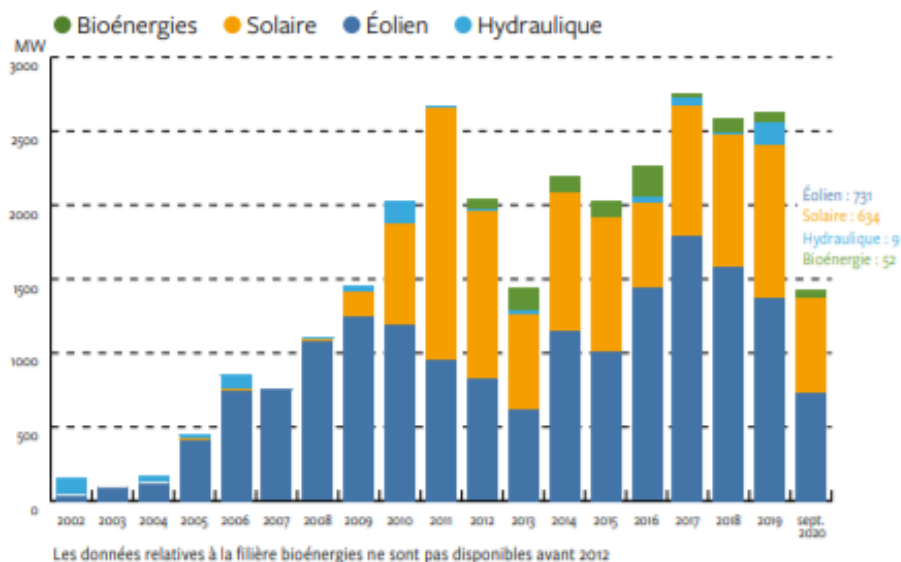
EnR* : énergies renouvelables.

extrait de : Chiffres clés des énergies renouvelables — Édition 2020

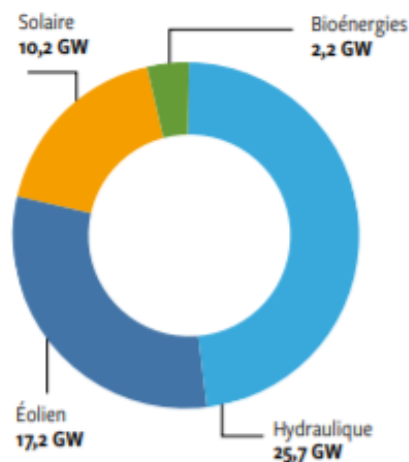
Panorama français des EnR électriques (édition 31 décembre 2020)

Image

Évolution de la puissance raccordée



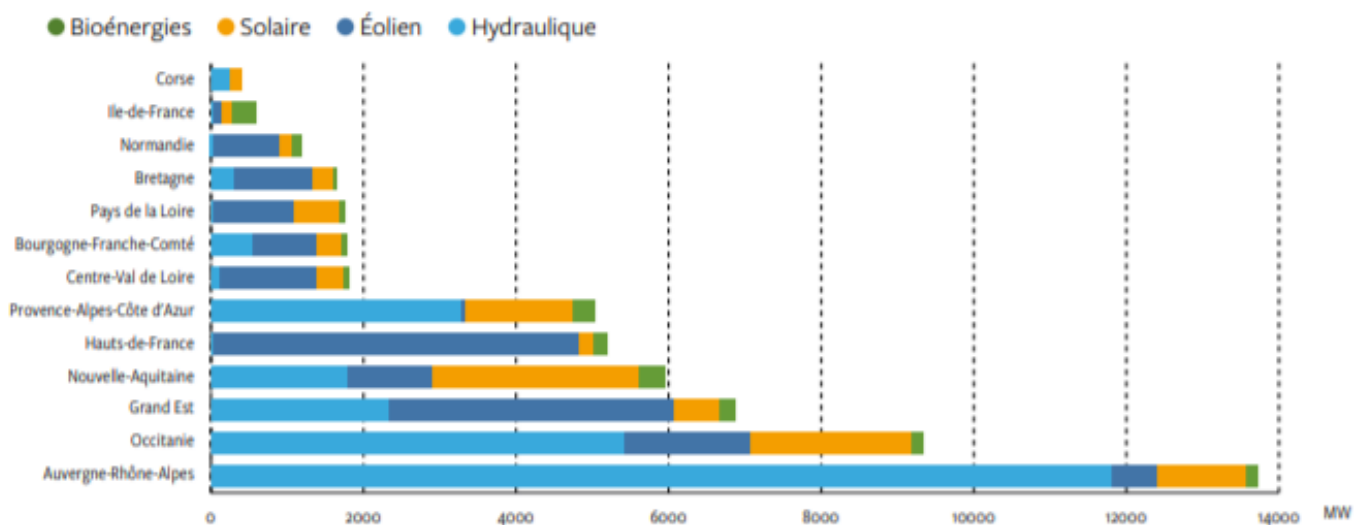
Parc renouvelable au 30 septembre 2020



Parc renouvelable **55 314 MW**

+ 604 MW sur le trimestre **+ 2 385 MW** sur une année

Puissance installée par région au 30 septembre 2020

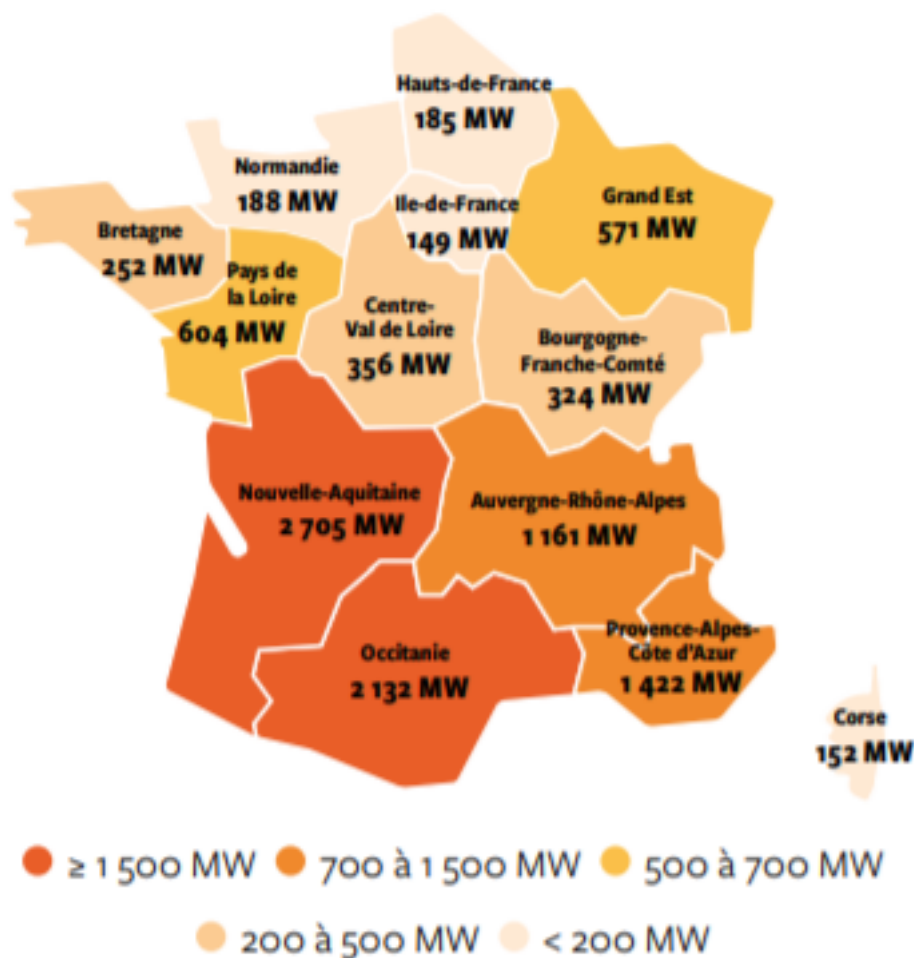


Les énergies renouvelables se déploient à grande échelle sur les territoires qui leur sont le plus favorables, selon une analyse multi-critères

1. C'est ainsi, à titre d'exemple, que le photovoltaïque est tendanciellement plus développé dans le sud que dans le nord et inversement en ce qui concerne l'éolien terrestre.

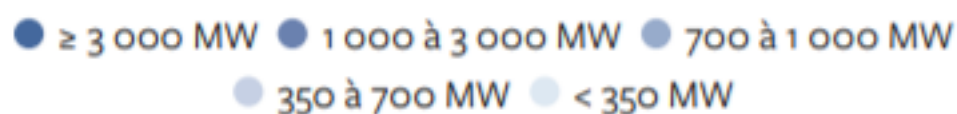
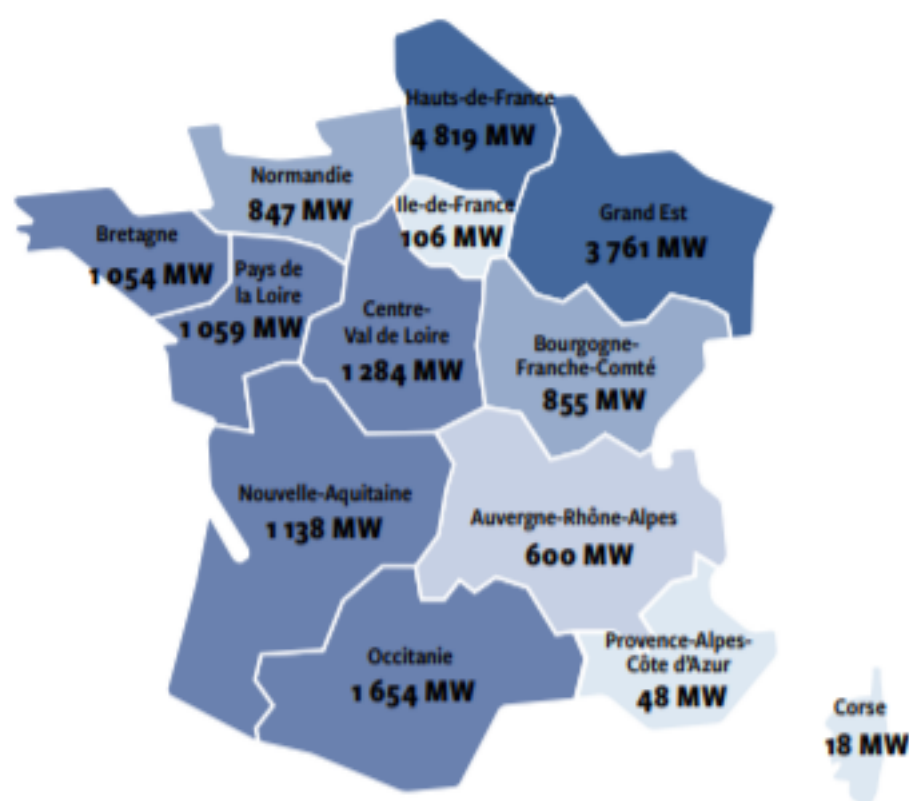
Image

Puissance solaire installée par région au 30 septembre 2020



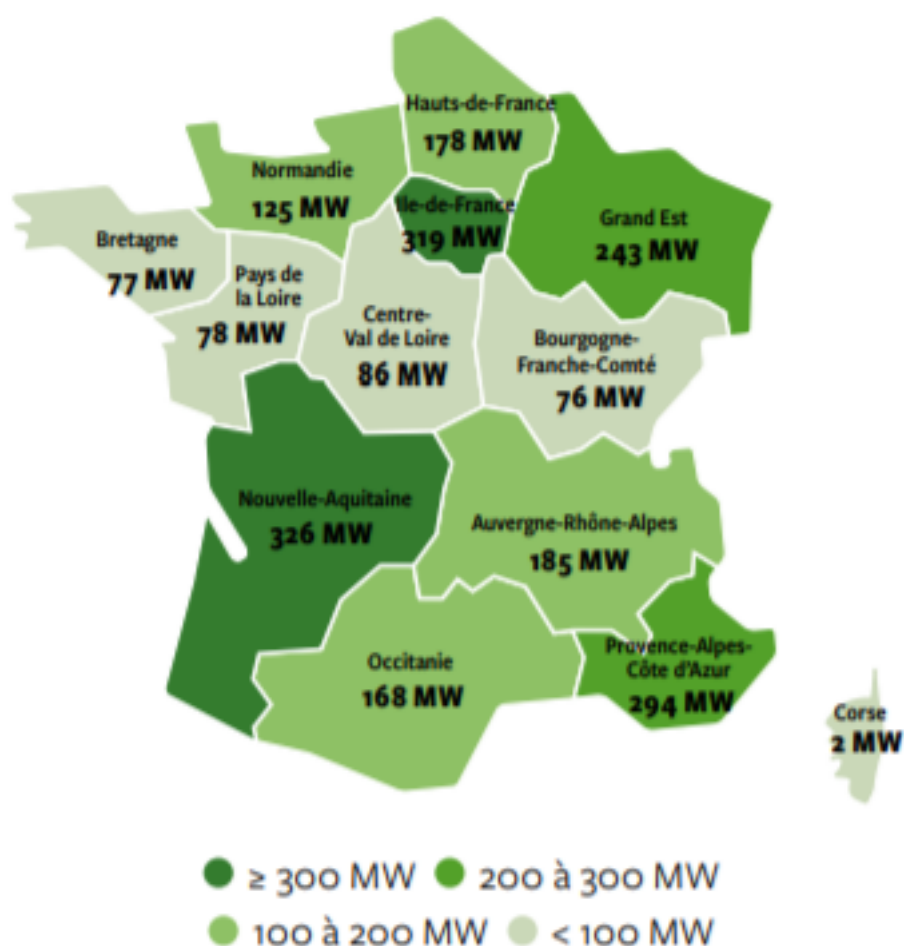
Image

Puissance éolienne installée par région au 30 septembre 2020

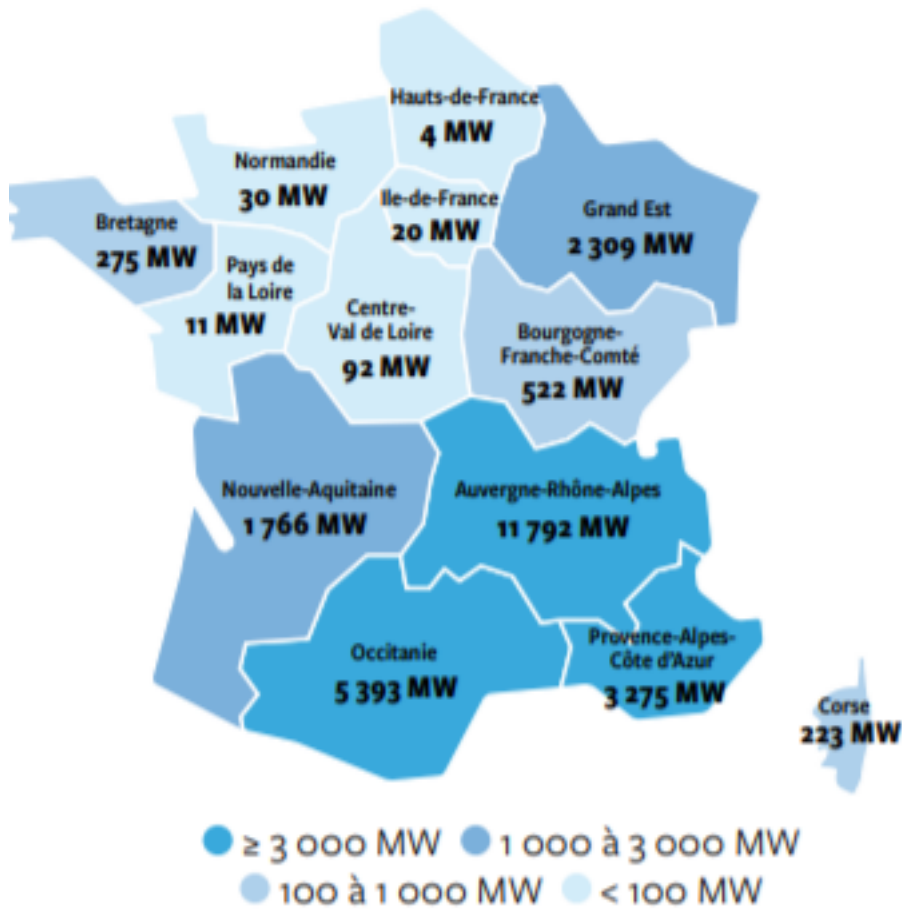


Image

Puissance bioénergies installée par région au 30 septembre 2020



Puissance hydraulique raccordée par région au 30 septembre 2020



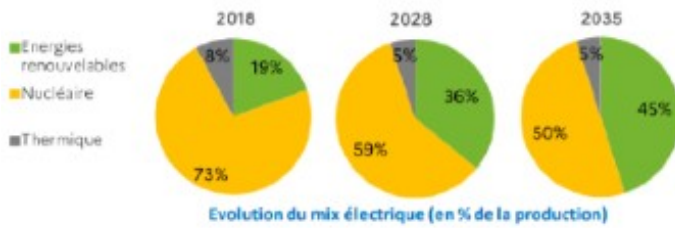
La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023 et 2024-2028

La PPE un outil de pilotage de la politique énergétique de la France. Elle a été créée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Elle définit notamment des objectifs ambitieux de montée en puissance de la production électrique d'origine renouvelable

Image

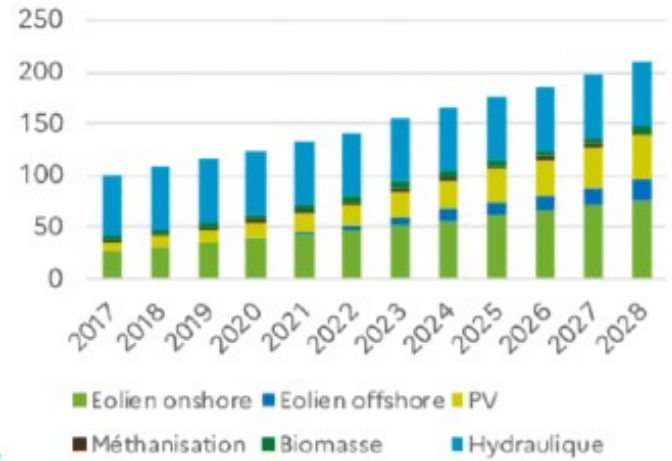
L'évolution du mix électrique



x 2
Capacités installées
d'éolien terrestre

x 5 à 6
Capacités installées
de photovoltaïque

Mise en service
des premiers parcs
éoliens offshore
dans la première
partie de la PPE



Image

	2023	2028
Hydroélectricité	25,7	26,4-26,7
Éolien terrestre	24,1	33,2-34,7
Éolien en mer	2,4	5,2-6,2
Photovoltaïque	20,1	35,1-44,0
Biomasse solide	0,8	0,8
Biogaz-Méthanisation	0,27	0,34-0,41
Géothermie	0,024	0,024
Total	73,5	101 à 113

Tableau 5 : Objectifs PPE en matière de production d'électricité renouvelable par filière (en GW)

La PPE vise notamment à baisser en priorité la part des hydrocarbures dans le mix énergétique français, et à augmenter la part des énergies renouvelables



Ces choix sont notamment dictés par une volonté de diversifier la diminution de l'empreinte carbone de la production énergétique

Facteurs d'émission :

- **6 g éqCO₂ /kWh** pour une centrale nucléaire (hors phases de démantèlement et de fin de vie)

des ouvrages)

- entre 14 et 18 g eqCO_2 /kWh pour l'éolien en mer
- 14,1 g eqCO_2 /kWh pour l'éolien terrestre
- 56 g eqCO_2 /kWh pour le photovoltaïque
- 418 g CO_2 /kWh pour une centrale à gaz
- 1 058 g CO_2 /kWh pour une centrale à charbon

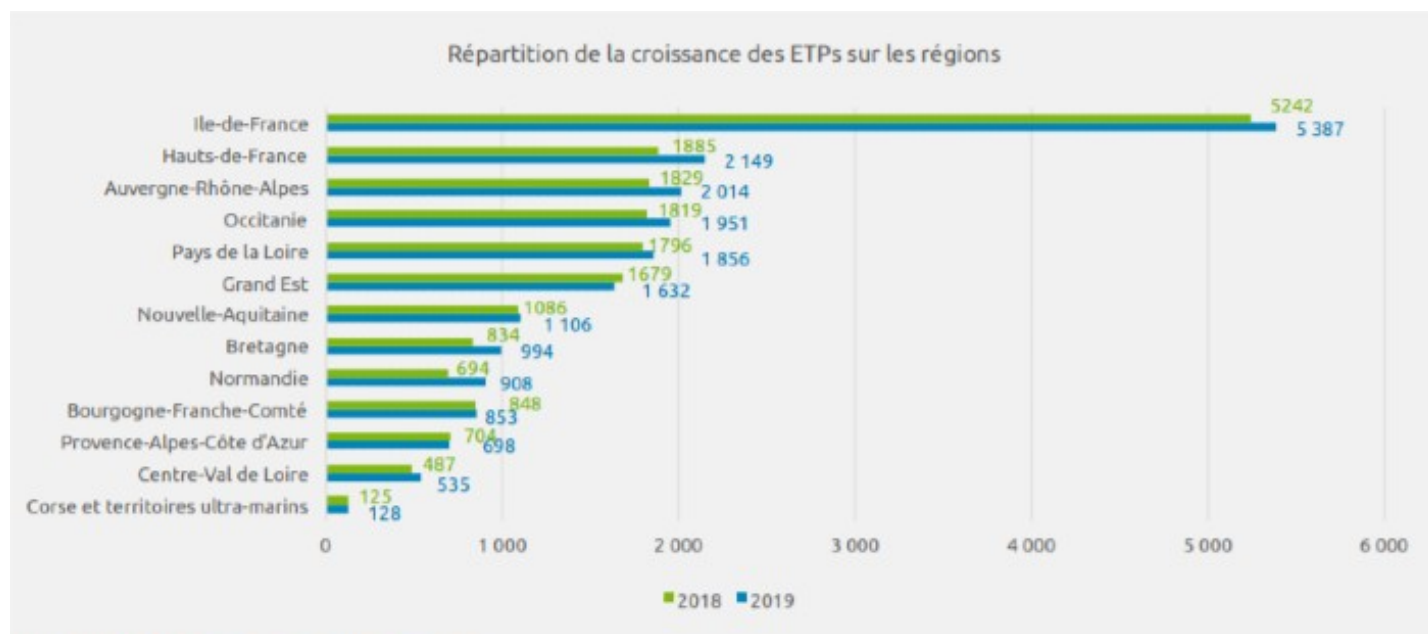
FSource : [ADEME](#)

L'EMPLOI : EXEMPLE DE L'ÉOLIEN

La répartition des emplois éoliens par région

Comme en 2018, les emplois créés en 2019 sont répartis sur presque tout le territoire, avec une part plus importante en Ile-de-France.

Image



Source : Etude FEE et traitement des données Caggemini Invent

Évolution des acteurs au sein de la chaîne de valeur

Les emplois éoliens sont répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur en 2019

